

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Formation

### Assistant de Service Social

## ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

Responsable de formation : Anne BECET  
Assistante pédagogique : Sophie JAILLANT

Version Juin 2020

# SOMMAIRE

I. Préambule .....	3
II. Admissions .....	4
III. Résultat du DEASS 2019 et promotions .....	5
III.a) Promotion ASS 1.....	5
III.b) Promotion ASS 2 .....	6
III.c) Promotion ASS 3.....	7
IV. La formation .....	8
IV.a) La formation théorique .....	8
IV.b) La formation pratique.....	9 et 10
IV.c) La formation à l'international .....	11
V. La certification.....	12 et 13
VI. Remerciements .....	14
VII. Perspectives .....	14

## I. Préambule

L'année scolaire 2019/2020 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre d'une réforme des formations de niveau 5 du travail social (ASS, ES, EJE, ETS) pour les porter au niveau 6 entrée en vigueur en septembre 2018.

Elle s'applique durant cette année scolaire aux apprenants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de formation et par conséquent les 3<sup>èmes</sup> années poursuivent leur cursus dans l'ancien système.

Un travail de collaboration entre les différentes filières s'est poursuivi cette année afin de mener cette réforme de manière cohérente.

Avec les responsables des différents axes de formation, nous avons pu revisiter les contenus dans leur ensemble. Nos projets pédagogiques sont à ce jour validés par nos différentes instances de tutelle.

Parallèlement à la réforme de la formation, les modalités d'admissions ont été modifiées par l'intégration des métiers du travail social dans PARCOURSUP. Nous avons donc accueilli en Septembre les premiers étudiants issus de ces sélections.

Une formatrice de la filière ASS a pris la responsabilité de la formation AES à mi-temps et nous avons intégré un nouveau formateur qui partage son temps entre les filières ASS et EJE.

L'épidémie de COVID 19 est venue marquer de façon forte et abrupte cette année scolaire et nous allons aborder dans les différentes parties suivantes, les modalités mises en place pour assurer les admissions, la continuité pédagogique auprès de nos apprenants et les certifications.

## II. Admissions

Habituellement un binôme de formateurs (permanent ou vacataire) reçoit les candidats pour un oral d'une demi-heure et pose ensuite une note.

Cette année, des binômes constitués d'un formateur de la filière et d'un autre formateur IRTS CA ont lu les dossiers des candidats et se sont ensuite concertés pour mettre une note, et ce pour tous les dossiers.

Tableau récapitulatif des candidats :

Statut	Nombre de candidats	Admis	Liste complémentaire
PARCOURSUP étudiant	88	33	20
PARCOURSUP apprentissage	45	15	/
Demandeur d'emploi	21	11	1
Hors quota	2	1	/
<b>Total</b>	<b>156</b>	<b>60</b>	<b>21</b>

### III. Résultat du DEASS 2019 et promotions

En juin 2019, nous avons présenté au DEASS 36 candidats.

33 ont été reçus et 3 ont été ajournés pour un ou deux domaines de compétences non validés.

En mai 2019, 3 candidats n'avaient pas rendu les documents (mémoire et/ou dossier de pratique professionnelle).

Nous avons cette année accompagné 6 apprenantes en contrat de complément de formation : 2 des 3 ajournés, les 3 personnes qui n'avaient pas présenté l'an dernier et une candidate ajournée l'année précédente.

#### III.a) – La promotion ASS 1

Cette promotion est la première qui est entrée suite à la sélection par parcours sup. Cette modification de la sélection n'a pas changé le profil des entrants.

##### Composition des apprenants par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	7
Femme	35
Total	42

##### Composition des apprenants par statuts :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	33
Demandeur d'emploi	9
Total	42

##### Composition des apprenants par âge :

Age	Nombre apprenants
18 ans	5
19 ans	8
20 ans	6
21 ans	6
22 ans	4
23 ans	1
24 ans	4
25 ans	3
29 ans	1
30 ans	1
41 ans	1
46 ans	1
48 ans	1
Total	42

##### Composition des apprenants par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Aisne	3
Ardennes	7
Aube	4
Marne	24
Meurthe et Moselle	1
Moselle	1
Bas-Rhin	2
Total	42

### III.b) – La promotion ASS 2

Cette promotion a la particularité d'être celle qui inaugure la réforme de la formation. Cela engendre de nombreux questionnements tant pour les étudiants que pour l'équipe pédagogique. L'épidémie en cours ne fait que renforcer les interrogations et parfois les angoisses des apprenants.

#### Composition des apprenants par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	5
Femme	30
Total	35

#### Composition des apprenants par statuts :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	28
Demandeur d'emploi	7
Total	35

#### Composition des apprenants par âge :

Age	Nombre apprenants
20 ans	4
21 ans	9
22 ans	7
23 ans	3
24 ans	5
25 ans	1
26 ans	1
27 ans	1
31 ans	2
34 ans	1
46 ans	1
Total	35

#### Composition des apprenants par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Aisne	1
Ardennes	4
Aube	3
Marne	26
Yonne	1
Total	35

### III.c) – La promotion ASS 3

Cette promo a la particularité d'être la dernière de la réforme de 2004.

Les apprenants se sont interrogés sur la reconnaissance de leur diplôme de niveau 5 alors que les suivants auront un niveau 6.

Cette situation a généré également des questionnements nombreux liés aux conséquences d'un éventuel échec au DEASS. Des réponses à ces questions ont finalement, fort tardivement, été données par la DGCS.

#### Composition des apprenants par sexe :

Sexe	Nombre apprenants
Homme	4
Femme	28
Total	32

#### Composition des apprenants par statuts :

Statut	Nombre apprenants
Etudiant	24
Demandeur d'emploi	8
Total	32

#### Composition des apprenants par âge :

Age	Nombre apprenants
20 ans	1
21 ans	4
22 ans	6
23 ans	5
24 ans	4
26 ans	4
27 ans	1
29 ans	2
39 ans	1
40 ans	1
41 ans	1
44 ans	1
Total	32

#### Composition des apprenants par origine géographique :

Département	Nombre apprenants
Ardennes	4
Aube	2
Marne	25
Haut-Rhin	1
Total	32

## IV. La formation

### IV.a) – La formation théorique

Le volume horaire d'heures d'enseignement théorique est de 1740 heures.

Le référentiel de formation est distribué en 4 domaines de compétences :

-  DC 1. Intervention professionnelle en travail social (650 heures) ;
-  DC 2. Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social spécialisé (574 heures) ;
-  DC 3. Communication professionnelle (248 heures) ;
-  DC 4. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures).

L'organisation de la formation est structurée :

-  En 6 Semestres ;
-  En Unités d'enseignement ;
-  En ECTS (30 par semestre) répertoriés au supplément au diplôme.

Les enseignements théoriques ont été dispensés de façon habituelle en cours et en TD, en promotion ou en transversalité et ce jusqu'au 13 mars 2019. Epidémie oblige, le présentiel a cessé à cette date.

La continuité pédagogique étant requise, à partir du 16 mars l'enseignement en distanciel a pris la place du présentiel.

Différentes pratiques ont été adoptées :

-  La classe virtuelle ;
-  Des cours magistraux dispensés par l'intermédiaire d'une plateforme (youtube) ;
-  La transmission de cours par mail ;
-  Des visio-conférences.

Les responsables des axes de formation se sont donné les moyens de vérifier les acquisitions des apprenants par différentes méthodes :

-  QCM ;
-  Résumé du cours ;
-  Travail écrit individuel ou collectif.

A ce jour, quasi tous les enseignements ont été dispensés. Quelques heures sont reportées sur l'année suivante pour les ASS1 et les ASS2.

Les apprenants à travers différents contacts ont fait savoir qu'ils se sont adaptés à ces nouvelles pratiques mais regrettent les contacts avec les intervenants et surtout la vie de promotion.

## IV.b) – La formation pratique

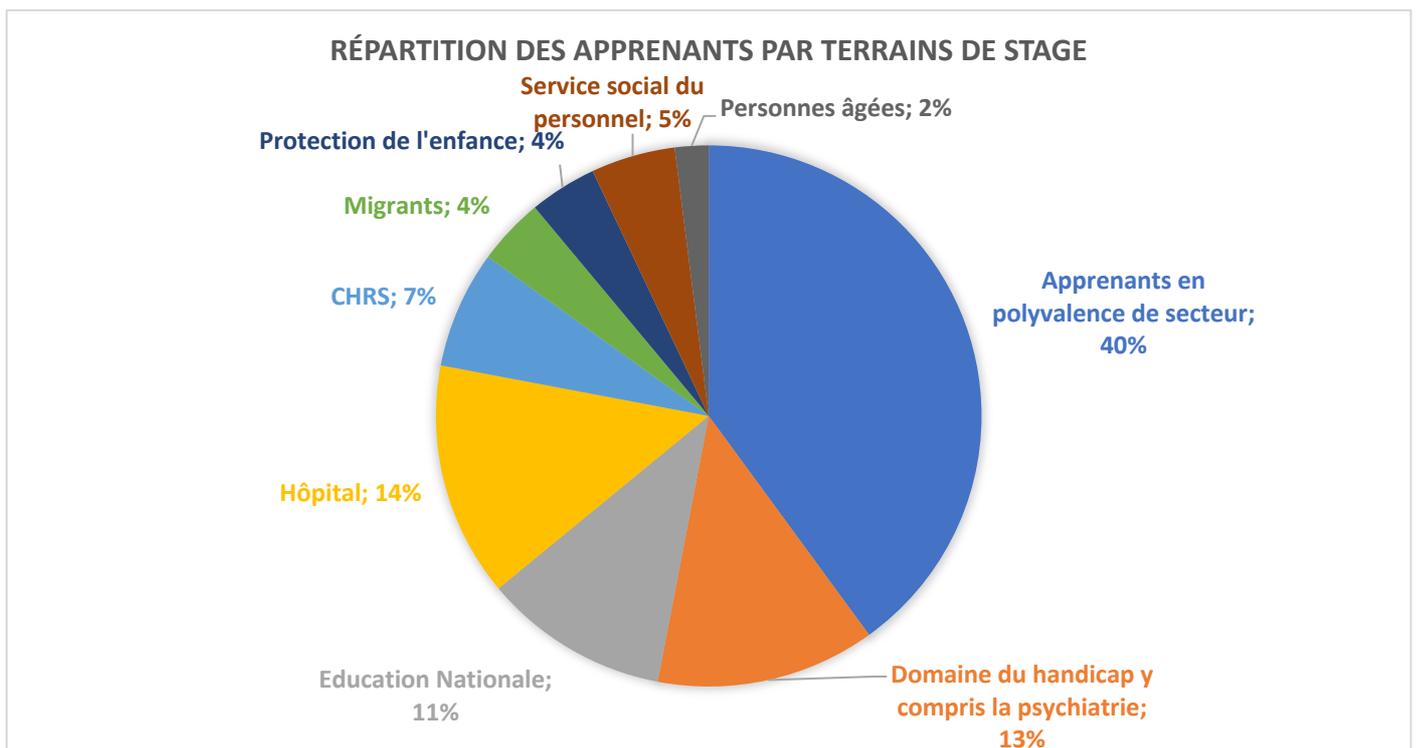
La formation pratique d'une durée totale de 52 semaines (1820 heures) se déroule sous la forme suivante :

-  Séquence de découverte : 8 semaines (première année) ;
-  Séquence d'immersion : 16 semaines : (8 semaines en première année ASS1 et 8 en deuxième année ASS2) ;
-  Séquence de territoire : 8 semaines (deuxième année) ;
-  Séquence de professionnalisation : 20 semaines (fin de deuxième année et troisième année).

Pour l'année scolaire 2019/2020 la répartition géographique des apprenants (hors séquence territoire) est la suivante :

Département	Nombre d'apprenants
Aisne	6
Ardennes	25
Aube	13
Haute Marne	3
Marne	60

La répartition par type de site qualifiant se présente ainsi :



Deux apprenantes sont allées en Belgique.

La séquence d'immersion des **ASS1** n'a pas été réalisée du fait du contexte sanitaire. Conformément aux indications données par la DGCS, cette période de formation est neutralisée.

Un travail complémentaire écrit portant un site qualifiant (celui envisagé par l'apprenant) a été demandé. Tous ont répondu à cette commande.

La séquence de territoire s'est déroulée pour la première fois cette année pour les ASS2.

Suite à la réforme du diplôme d'état ASS, et conformément à la refonte du domaine de compétences 2, les apprenants ASS2 ont réalisés une séquence de formation pratique Territoire d'une durée de 8 semaines.

Les apprenants ASS2 réalisent cette séquence de formation pratique par groupe de 5 ou 6 étudiants.

Les groupes sont accueillis par différentes structures relais qui servent de points d'ancrage au sein des territoires. Les structures sont recherchées par l'IRTS-CA en Champagne Ardenne et à l'international.

Pour cette première année, les structures d'accueil ont été les suivantes :

-  Le Centre Social Ronde couture à Charleville-Mézières ;
-  L'Association LICRA Marne/ Quartier Croix Rouge à Reims ;
-  Le CCAS de Sillery/ Commune de Sillery ;
-  URIOPSS Marne/ Quartier Europe Reims à Reims ;
-  URIOPSS Marne/ Quartiers ZUS de Reims.

En collaboration avec le chargé de l'international et des mobilités Mr PERREIN, 3 terrains de stages en Belgique, principalement dans le tissu associatif, ont complété le dispositif d'accueil.

Un bilan a été réalisé par les terrains et les apprenants, il en ressort des éléments très positifs :

-  Cette séquence de formation pratique s'est globalement très bien déroulée, avec un fort engagement des lieux d'accueil et des apprenants ;
-  La réalisation de cette séquence en groupe a été très bénéfique pour l'ensemble des apprenants tant au niveau de l'acquisition de la méthodologie que de la qualité de l'analyse ;
-  L'ensemble des terrains renouvelle leur souhait d'accueillir pour l'année prochaine de nouveaux groupes d'apprenants.

La séquence de formation pratique Territoire contribue à la certification de deux épreuves dans le DC2-1 et le DC3-1.

Dans le contexte de crise sanitaire, les deux épreuves sont reportées au cours du semestre 5.

La séquence de professionnalisation pour les **ASS2/3** qui devait débuter mi-juin pour 4 semaines à effectuer avant septembre sera remplacée par des travaux de professionnalisation en cours d'élaboration. La perspective actuelle est le départ en formation pratique pour les **ASS3** à la rentrée. Les formes de cette professionnalisation seront sans doute diversifiées.

### IV.c) – La formation à l'international

La formation pratique ainsi que la formation théorique s'enrichissent pour de nombreux apprenants de la filière ASS par la participation à des activités du pôle international.

Ainsi, cette année :

-  10 ASS1 participent au module « Préparation à la mobilité » ;
-  5 ASS2 sont allés en formation pratique de « diagnostic territorial » en Belgique pour 8 semaines (stage écourté du fait de la situation sanitaire) ;
-  8 ASS3 ont participé au projet INTERREG (voir rapport d'activité du pôle international) avec un centre de formation de Namur sur la continuité des soins transfrontaliers.

Parmi les candidats au DEASS, 2 étudiantes ont fait un stage long de 2<sup>ème</sup> année à l'étranger (Canada et Belgique) et 6 ont participé durant deux années au projet ERASMUS+ sur la Bientraitance avec des rencontres et des déplacements au Portugal et en Slovénie.

## V. La certification

Pour cette année scolaire, la certification est encore régie par deux systèmes différents.

- Pour les apprenants entrés en formation à partir de 2018 l'organisation est la suivante :

Le diplôme comporte 8 épreuves dont 7 relèvent du Centre de formation (seule l'épreuve *nationale* du mémoire est organisée par la DRJSCS).

### Organisation des épreuves de certification du ASS par semestre :

Semestre	Epreuve de certification
Semestre 4	 Présentation d'une intervention sociale collective (DC1)  Présentation d'un diagnostic social territorial (collectif) (DC2)
Semestre 5	 Elaboration d'une communication professionnelle (DC3)  Etude de situation (DC3)  Contrôle de connaissances sur les politiques sociales (DC4)
Semestre 6	 Analyse d'une situation partenariale (DC4)  Mémoire de pratique professionnelle (DC2)  Présentation d'un intervention sociale (DC1)

L'épreuve de certification "Contrôle de connaissances sur les politiques sociales (DC4) " est commune aux apprenants EJE, ES et ASS et se déroule à l'issue des Unités d'Approfondissement.

En raison de la crise sanitaire, les épreuves prévues au semestre 4 n'ont pu avoir lieu, elles sont reportées au semestre 5 et viendront pour les ASS3 s'ajouter à celles déjà prévues pour eux.

- Pour les apprenants en fin de formation les modalités habituelles n'ont pu être mises en œuvre.

Le contrôle continu s'est substitué aux épreuves finales initialement prévues. Cette année, 38 candidats sont présentés au DEASS.

Pour la filière ASS, il existait déjà du contrôle continu dans deux DC et des épreuves de certification dans un autre.

Pour ces domaines nous avons utilisé ces notes pour la certification.

Pour le domaine concernant l'intervention professionnelle en service social, une note a été portée au regard des évaluations de stage et une autre au regard de la professionnalisation par le référent de parcours de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année.

Toutefois, au regard du travail engagé par les apprenants et de la continuité pédagogique, ces derniers ont été invités à rendre leurs travaux de fin de formation.

Tous ont pu terminer leur mémoire et leur dossier de pratique professionnelle.

Le tableau ci-dessous indique les modalités retenues par l'IRTS pour la certification des 4 domaines de compétence.

#### Proposition contrôle continu :

Domaine de compétences	Intitulé du domaine de compétences	Responsable (IRTSCA, DRDJSCS, Rectorat)	Contrôle continu proposé	Moyenne des notes pour le DC
DC1	Intervention professionnelle en travail social	DRDJSCS	<ul style="list-style-type: none"> <li> Evaluation de stage</li> <li> Note de parcours de formation</li> </ul>	Moyenne des 2 notes /20
DC2	Expertise sociale	IRTSCA/DRDJSCS	<ul style="list-style-type: none"> <li> Méthodologie du mémoire 2<sup>ème</sup> année – Coeff 2</li> <li> Rapport de stage de découverte 1<sup>ère</sup> année</li> <li> Oral de l'Unité d'Approfondissement 3<sup>ème</sup> année</li> </ul>	Moyenne des 3 notes / 20
DC3	Communication professionnelle en travail social	IRTSCA	<ul style="list-style-type: none"> <li> Exposé oral « Les dispositifs d'accès aux droits établis par les politiques sociales » 1<sup>ère</sup> année</li> <li> Présentation power point 2<sup>ème</sup> année</li> <li> Dossier de problématiques sociales 2<sup>ème</sup> année</li> <li> Epreuve de synthèse 3<sup>ème</sup> année /2</li> </ul>	Moyenne des 4 notes / 20
DC4	Implication dans les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles	IRTSCA	<ul style="list-style-type: none"> <li> Ecrit de l'Unité d'approfondissement « politiques sociales » 3<sup>ème</sup> année – coeff 2</li> <li> Note de réflexion à partir d'une politique sociale mise en œuvre en situation de stage de 2<sup>ème</sup> année</li> <li> Rapport de stage de 1<sup>ère</sup> année</li> </ul>	Moyenne des 3 notes / 20

Un jury plénier organisé par la DRJSCS de Nancy aura lieu en audio conférence fin Juin.

En cas d'ajournement, une session dite de « rattrapage » aura lieu en septembre/octobre 2020 dont l'organisation n'est pas encore connue.

## VI. Remerciement aux référents de parcours

L'accompagnement pédagogique des apprenants a nécessité une vigilance et une attention particulière de la part des référents de parcours.

Damien AMIOT, Virginie COEZ, Corinne MICELI et Anne-Lise SERVAUTOUT ont développé par différents moyens, une écoute et un soutien auprès de chacun des apprenants. Il fallait encourager les prises d'initiatives, répondre à de nombreuses questions, soutenir les apprenants atteints de COVID19, et parfois travailler sur les angoisses de certains.

L'accompagnement des ASS3 pour leur fin de formation a été particulièrement complexe entre découragement, fatigue extrême de certains, et inquiétudes quant aux certifications.

A ce jour, tous les apprenants sont en capacité de poursuivre leur parcours, soit en se présentant au diplôme soit en poursuivant leur cursus.

## VII. Perspectives

L'année universitaire prochaine va permettre d'asseoir l'organisation de la réforme de la formation de 2018 pour la filière dans son entier c'est à dire jusqu'à la certification des apprenants gradés licence.

Bien sûr, les répercussions et/ou la suite de l'épidémie devront être intégrées également en terme de formation. En formation pratique pour aller vers d'autres formes de professionnalisation, en formation théorique et également en ce qui concerne les épreuves de certification au regard du parcours de formation en mode dégradé des apprenants.

Il serait également souhaitable de développer une collaboration avec les employeurs et particulièrement les collectivités territoriales afin de développer l'apprentissage dans la filière ASS. Ceci correspond à une demande des apprenants et pourrait répondre au manque de candidature que déplorent les employeurs.

Le partenariat initié avec la formation des Conseillères en Economie Sociale et Familiale va pouvoir de développer davantage du fait de l'entrée dans la réforme de cette formation. Des contacts avaient déjà eu lieu avec la responsable de cette formation au lycée Libergier à Reims.

Le groupe PUGE de la filière ASS va devoir également se restructurer au regard des différentes évolutions de personnel au sein des centres de formation.

La perspective principale est bien sûr de pouvoir reprendre la formation dans un cadre le moins perturbé possible et permettent aux apprenants de développer de façon pleine et entière toutes leurs compétences.